

Au prix de votre séjour dans cet établissement s'ajoute une taxe de séjour perçue par l'hébergeur. Cette taxe est fonction de la catégorie d'hébergement, du nombre de personnes y séjournant et du nombre de nuitées.

Tourist tax will be added to the price of your stay. This tax will be collected by the accommodation provider you are staying at. This tax is based on the type of accommodation, the number of nights you spend here and the number of people.

La taxe de séjour a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme. Les recettes de la taxe de séjour sont entièrement affectées à la promotion du tourisme de la collectivité perceptrice (Article L. 2333-27 du CGCT). Elle a pour vocation de financer le développement et la promotion touristique du territoire Haut-Jura Saint-Claude : améliorer l'accueil dans les Offices de Tourisme, développer des nouvelles activités, promouvoir le territoire sur des salons, aménager les sentiers de randonnée...

The aim of the tourist tax is to not make the sole local taxpayer bear the costs of tourism. The receipts of the tourist tax are entirely allocated to the promotion of tourism of the collecting community (Article L. 2333-27 of the CGCT). Its purpose is to finance the development and promotion of tourism in the Haut-Jura Saint-Claude area : improve reception in Tourist Offices, develop new activities, promote the area at trade fairs, develop hiking trails, etc.

TARIFS DE LA TAXE DE SÉJOUR / Tourist tax rates Par personne et par jour / Per person and per day

Tarifs votés par Délibération n°9/5-7 du 30 juin 2021. Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022.

	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
Palaces <i>Palaces</i>	4,40 €				
Hôtels, résidences et meublés de tourisme <i>Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism</i>	0,88 €	0,99 €	1,10 €	2,20 €	3,30 €
Villages de vacances <i>Vacation villages</i>	0,88 €		0,99 €		
Chambres d'hôtes <i>Bed and breakfasts</i>	0,88 €				
Auberges collectives <i>Collective hostels</i>	0,88 €				
Terrains de camping, de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein air <i>Campgrounds, trailer parks and all other out-door accommodation sites</i>	0,22 €		0,55 €		
Aires de campings-cars <i>Camper van areas</i>	0,55 €				
Hébergements sans classement ou en attente de classement, non-listés ci-dessus. <i>Accommodation without or awaiting classification, not listed above.</i>	Taux de 4,40% applicable au coût par personne de la nuitée. <i>Rate of 4.40% applicable to the cost per person of the night.</i>				

Le prix comprend le tarif voté par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude ainsi que la taxe additionnelle de 10% instaurée par le Département du Jura.

The tourist tax includes the rate voted by the Haut-Jura Saint-Claude's community and the additional tax of 10% introduced by the department (Jura).

Conditions d'exonération / Tax exemption

Exonérations applicables pour les personnes assujetties à la taxe de séjour au réel (art. L. 2333-31 du CGCT) :

- les personnes mineures ;
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude ;
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 2 € par jour.

Are exempt from tourist tax, according to article L. 2333-31 of CGCT :

- minors under 18 ;
- seasonal contractors employed on the territory ;
- people benefiting from an emergency housing or a temporary rehousing ;
- people occupying premises whose rent is less than 2 € per day.